



Compte rendu

7

Date : 30 mai 2026

Référence : 2026.04.03

Version : 2.0

Objet : Réunion du CA d'Anney Lac Pêche (ALP)

Date : 30 avril 2026 à 18 h 00

Lieu : Locaux d'ALP à La Puya

Présents : P. BOUCHARD
P. BOUTILLON
R. DECARRE
JL. GASSMANN
P. DE KETELAERE
B. GENEVOIS
C. GRISOLET
A. HOFFARTH
Y. MAGNANI
G. LAMOUILLE
P. LITTOZ
Q. TISSOT
C. CAUZARD

Invités :

O. MESMIN
G. BEGARDS

Excusés : C. DECARRE
JF DUFRESNE
P. DARSY
R. GUENARD
G RODILLON
C. LAUGIER
G. ZAMBIANCHI

Destinataires : Participants + excusés

Copies :

1. APPROBATION DU CR DU DERNIER CA

Le CR du dernier CA est approuvé.

2. COMMISSION FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

2.1 POINT SUR LES VENTES DE CARTES :

Le nombre de permis vendus par ALP est similaire à celui de l'année dernière à la même période.

2.2 POINT D'INFORMATION SUR LE PROJET DE RENOVATION DES BATIMENTS ET LE VERSEMENT DES SUBVENTIONS DU CD 74 :

Les travaux avancent bien mais il faut en permanence veiller à faire reprendre de petites malfaçons en lien avec l'architecte.

Restent à faire : la fresque, la peinture du mur de la grotte et le goudronnage.

La cuisine sera livrée et installée début juin

L'inauguration est prévue pour le début de l'été

2.3 DEMARCHE DE RECUTEMENT DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, de nombreux administrateurs d'ALP ne se représenteront pas aux prochaines élections, fin 2026.

En plus de l'appel lors de l'AG, Pierre B. a rédigé une lettre qui a été envoyée par mail à tous les adhérents, pour tenter de susciter des candidatures.

Actuellement, huit pêcheurs ont manifesté leur intérêt pour rejoindre le futur CA.

Une réunion sera organisée entre les membres du bureau et les candidats pour le futur CA (anciens membres toujours partants et nouveaux) le 12 juin à 18 h 30.

2.4 DATES DE L'AGE 2025 et de l'AGO 2027

L'AGE électorale est programmée le vendredi soir 09 octobre à 18 h et l'AGO le vendredi 19 mars à 18 h. La salle des Eaux et Forêts à Annecy est retenue.

3. COMMISSION FORMATION ET PRATIQUE DE LA PECHE

Point sur les stages de pêche 2026 :

Patrick a établi le calendrier des stages de pêche qui a été mis en ligne sur le site Internet d'ALP.

La nouvelle place attribuée par la mairie au port de Sévrier pour le bateau école est étroite et il sera peut-être nécessaire d'en revoir l'emplacement pour l'an prochain.

Le branchement du sondeur du bateau n'a pas été fait. Patrick se charge de régler ce problème.

Les stages de pêche ne sont pas considérés comme une activité professionnelle mais la charte des Ateliers Pêche Nature (APN, à laquelle nous adhérons, ne permet pas l'organisation de stages en bateau avec des enfants sans la présence d'un guide agréé BPJEPS. Les stages enfants prévus, encadrés uniquement par des bénévoles, sont annulés.

4. COMMISSION INFORMATION -COMMUNICATION

Sommaire du prochain bulletin :

Un projet de sommaire est défini :

- Mot du président (Yann)
- Etude sur les truites lacustres (Bruno)
- Bilan sur l'alevinage (Carine)
- Point sur la gestion de l'omble (Bernard)
- Point sur les équipements de sécurité liée à la navigation sur le lac (Alain)
- Rappel des règles de navigation sur le lac (Alain)
- Lac de Laffrey (Roland)
- Inauguration des bâtiments rénovés de la Puya (Yann)
- Présentation du nouveau CA (Pierre B).

5. COMMISSION PROTECTION DU LAC ET GESTION PISCICOLE

Point d'information sur le projet ISETA pour l'omble

L'ISETA a répondu au dernier moment à l'appel d'offre de la Fondation ROULLIER, ce qui ne nous a pas permis de faire part de nos remarques sur le projet. Au cas où il serait retenu il sera nécessaire de revoir certaines dispositions dans le cadre de la convention qui devra être établie entre ALP et l'ISETA.

Retours sur la réunion avec la DDT 74 du 25 mars 2026

Les professionnels comme les amateurs doivent déclarer leurs prises de salmonidés sur une fiche à la fin de la relève de chaque filet sur le lac. La nécessité de contrôles visant au respect de cette disposition a été actée.

La DDT se dit prête à imposer un dispositif de déclaration de captures pour tout pêcheur de loisir en action sur le lac (y compris dans le cadre de la réciprocité « domaine public »). Les modalités pratiques et la charge d'organisation restent toutefois à définir.....

La DDT s'est engagée à soumettre le principe d'élaborer un plan de gestion piscicole pour le lac lors de la réunion préparatoire à la commission consultative (juin). Pour éclairer le débat, un document qui précise les points dont il pourrait traiter sera préparé en lien avec notre Fédération départementale.

6. DIVERS

Surveillance : une tournée a été effectuée le 23 avril, de concert avec la brigade nautique d'Evian., Les équipements obligatoires ont été contrôlés : gilets, écope, lampe torche, corne de brune, extincteur pour les moteurs au-dessus de 20 CV, permis de conduire pour des moteurs de plus de 6 CV, exemplaires (sous forme papier ou dématérialisée) du Règlement Particulier de Police (RPP) et du Règlement Général de Police (RGP).

Le double coupe circuit est simplement préconisé, pour des raisons de sécurité.

Renouvellement des carnets volontaires : il n'y a plus de carnets volontaires et de nouveaux exemplaires (version corrigée) doivent être commandés.

Renouvellement du stage sondeur :

Quentin fournira les dates qui seront transmises via la plateforme « cartes de pêche » aux membres d'ALP disposant d'une adresse mail.

7. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain CA se tiendra le **jeudi 25 juin à 18 h 00 dans les locaux de l'ALP.**